

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006028

Signataire : EGA/ED/MP

OBJET : Construction d'une maison de l'enfance / relocalisation du centre de loisirs Solomon. Approbation de projets de marchés, du nouveau bilan global prévisionnel et du plan de financement.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du code des marchés publics, et l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le conseil municipal du 31 mars 2004,

Considérant le nouveau bilan global prévisionnel,

Considérant qu'il y a lieu, eu égard aux rapports initiaux relatifs aux études géotechniques et de pollution d'effectuer des sondages supplémentaires et des travaux de consolidation des sols pour mener à bien l'opération citée en objet,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1^{er} : Approuve le nouveau bilan global prévisionnel de l'opération passant de 2,7 millions à 2 999 932,29 euros TTC, ainsi que le nouveau plan de financement.

ARTICLE 2 : Approuve les projets de marché (sur procédures adaptées) relatifs aux investigations de sol complémentaires et aux travaux de consolidation de sols.

Le Maire